

Des hôtels particuliers pour la République

Une exposition légère créée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine en 2019 pour retracer l'histoire de deux hôtels particuliers où siègent le Conseil départemental et la préfecture de Vaucluse

CONTACT

Présentation générale



Bureau des publics

Archives
départementales
Palais des Papes
84000 Avignon

 [0490867172](tel:0490867172)

 [Courriel](#)



Avignon, rue Viala, deux institutions publiques se font face : la Préfecture et le Conseil départemental de Vaucluse. Chacune installée dans des bâtiments anciens qui semblent rivaliser de prestige.

Début XIXe, les deux institutions sont indissociables et cohabitent dans des espaces partagés.

Remontons le temps.

En 1793, le Département de Vaucluse est créé, plus tardivement que les autres du fait de son histoire particulière. L'administration départementale est alors composée d'un conseil général qui représente l'assemblée délibérante et d'un directoire qui incarne l'exécutif. C'est une institution sans autonomie, soumise à l'autorité de l'État. Dans ce contexte, il semble naturel que les deux institutions soient logées sous le même toit.

Durant la Révolution française, les biens des nobles, du clergé, des communautés religieuses sont confisqués pour devenir biens nationaux, et certains des propriétés publiques. Les institutions mises en place s'installent alors dans des hôtels particuliers confisqués. Celui investi d'abord par le Conseil général en 1793 est situé place Forbin plus tard nommée puis place de la Préfecture.

Un seul bâtiment puis deux puis un troisième, sont occupés au fur et à mesure que les missions remplies par les deux administrations deviennent plus importantes et que l'autonomie du Conseil général croît : en 1871 d'abord par une loi qui hisse le Département au rang de collectivité territoriale et lui confie une compétence globale pour régler les affaires d'intérêt départemental, en 1982 ensuite avec les lois de décentralisation qui affranchissent le Département de la tutelle de la Préfecture.

L'exposition accompagnée de son livret de visite invitent à découvrir l'histoire brève de ces lieux emblématiques du pouvoir local.

Caractéristiques techniques



Composition

- > 9 roll'up
- > [un livret de visite](#)

Préconisations

Surface de présentation : entre 15 et 25 m² (pour une circulation du public optimale).

Une berline est suffisante pour le transport.

Conditions de prêt



Tous les documents nécessaires à la réservation et à l'emprunt de l'exposition sont téléchargeables ci-dessous.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON